

En 2022, soutenons les familles et personnes exilées.
Rendez-vous sur : monvoeulepluscher.org



ÉDITO
DU PRÉSIDENT D'ALC
Christian Tessier

Solidarité avec les Ukrainiens

À nos portes, brutalement, un pays est bombardé, envahi, détruit. Par millions, ses habitants sont contraints de se réfugier dans les pays voisins. Chez nous arrivent des femmes, des enfants, qu'il faut accueillir et orienter. Institutions et particuliers s'y emploient. En tant qu'association citoyenne, ALC y prend évidemment sa part, comme elle l'a toujours fait. Mais nous ne devons pas oublier les besoins de ceux que nous accompagnons quotidiennement, ce numéro de la Lettre en témoigne.

Plus que jamais, ALC a besoin de votre soutien. Nous comptons sur vous.

SOMMAIRE

POPULATIONS UKRAINIENNES DÉPLACÉES.....	1
JEUNE MAJEUR, MAIS BESOIN D'UN COUP DE POUCE !.....	2
ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ	3
ILS ONT TOUJOURS BESOIN DE VOUS!	4

URGENCE UKRAINE

MISE À L'ABRI DES UKRAINIENS EXILÉS

Populations ukrainiennes déplacées, ALC répond présente

Alors qu'une nouvelle crise humanitaire se profile avec le conflit qui secoue l'Ukraine, notre pays fait face à l'afflux de réfugiés. Les Alpes-Maritimes sont particulièrement impactées, puisque 40% de ceux qui ont fui leur pays en voiture arrivent par la frontière italienne.

La première question qui se pose aux réfugiés est celle de l'hébergement. C'est là que l'association ALC se mobilise et prend part à la mission d'entraide. En effet, l'association répond aux appels au numéro de téléphone d'urgence, sur le modèle du 115 géré par ALC au titre du SIAO 06, afin d'aider les Ukrainiens recherchant un hébergement.

115 spécial Ukraine : 04.92.07.57.98
115.special.ukraine@association-alc.org

À la demande de l'Etat, une ligne spéciale de téléphone a été créée pour répondre à l'arrivée en nombre de réfugiés. La mission est triple : protéger et mettre à l'abri, informer et orienter, recenser et coordonner les initiatives. Derrière ces lignes téléphoniques, ce sont deux experts de la gestion des situations d'urgence, ayant des compétences linguistiques qui répondent

aux appels. Mais aussi un agent administratif qui assure le suivi et interagit avec l'Etat. « *Nous voulons garantir le meilleur accueil possible* », explique Larmia Agius, directrice du Pôle.

Autre contribution des équipes d'ALC aux côtés de celles de l'Etat, mais aussi de la Métropole, la Croix-Rouge, Hétis, etc. : **le « hub » régional**, accueil quotidien, sans rendez-vous, pour trouver des solutions d'hébergement aux Ukrainiens déplacés.

Une autre question préoccupe les équipes d'ALC : les plus de 100 000 **enfants déclarés orphelins** en raison du conflit. « *Un accueil pourra être proposé si besoin par nos équipes, spécialistes des enfants et ados migrants isolés, avec d'autres associations. Il faut s'adapter chaque jour en fonction de la situation.* », complète Eric Jouan, directeur d'ALC.



- MISSIONS**
- Protéger et mettre à l'abri
 - Informer et orienter
 - Recenser et coordonner les initiatives

115 spécial UKRAINE
CONTACT :
04 92 07 57 98
115.special.ukraine@association-alc.org

PROTECTION DES JEUNES MAJEURS SORTANT DES SERVICES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Jeune majeur, mais besoin d'un « Coup de pouce » !

18 ans, c'est la majorité légale et la sortie définitive des dispositifs d'aide à l'enfance. Et après ? L'association ALC ne peut pas lâcher ainsi, dans la vie active, les jeunes qu'elle a aidés à grandir. Une bonne raison de chercher pour eux des moyens de transition, grâce aux dons matériels ou financiers qui lui sont faits.



Avec l'équipe éducative, Clarisse a préparé activement l'arrivée de ses 18 ans. Durant trois années, elle a été suivie dans le cadre d'une action éducative en milieu ouvert. Malgré sa motivation, elle n'a malheureusement pas obtenu de « contrat jeune majeur » qui lui aurait donné la possibilité de prolonger les aides dont elle a bénéficié auparavant.

Alors comment faire face à de tels changements, en pleine année scolaire, alors que Clarisse suit une formation qui lui permettrait d'exercer le métier dont elle a tant rêvé ? Soutenu par son père, elle poursuit actuellement un CAP petite enfance. Si tout va bien, elle devrait être diplômée au mois de juin prochain. Grâce à la « garantie jeune », dispositif d'aide à l'accès à l'emploi mis en place par la Mission locale, elle a pu démarrer sa formation professionnelle et financer une partie de son permis de conduire. Auparavant, elle s'était investie dans une mission de service civique dans le bâtiment. Cela lui avait permis de reprendre confiance en elle.

Mais alors que Clarisse, sortie du dispositif, dispose d'un nouveau logement, comment faire pour suivre les cours sans équipement informatique, quand les cours sont en distanciel en raison de la pandémie ?

La question de la mobilité se posera également quand elle sera diplômée, car toutes les structures d'accueil de jeunes enfants ne sont pas accessibles en transports en commun. Elle a donc besoin du permis de conduire. À ce jour, avec ses maigres économies, Clarisse ne bénéficie que de la moitié de la somme nécessaire.

Encouragée par ses éducateurs, Clarisse s'est portée candidate au « Coup de Pouce » proposé par ALC, destiné à aider les jeunes suivis par l'association à réaliser leur projet de vie. **Ce dispositif est financé grâce aux dons collectés par ALC.** Clarisse et ses éducateurs ont constitué le dossier présentant son projet. Elle est venue ensuite le dé-

fendre au siège de l'association. Le comité a été très sensible à son parcours, sa capacité à surmonter les dangers psycho-sociaux auxquels elle a dû faire face. Un ordinateur portable lui a été attribué ainsi qu'une aide financière pour son permis de conduire. Aujourd'hui, Clarisse est prête à assumer sa nouvelle vie en toute autonomie et à entrer dans la vie active.

MERCI !

C'est grâce à la générosité de nos donateurs que nous pouvons soutenir des jeunes dans leur projet professionnel.

C'est grâce aux dons d'ordinateurs par Emmaüs Connect, l'AMADE, des entreprises du territoire, que nous pouvons fournir ainsi le matériel nécessaire à des jeunes en formation.

PROTECTION DES TOUT-PETITS ET DE LEURS PARENTS EN DIFFICULTÉ

Accompagnement à la parentalité

Faustine a 28 ans. Avec une expérience plutôt dans l'accueil collectif de la petite enfance, elle souhaitait s'orienter vers la protection de l'enfance afin d'aider les plus vulnérables. Arrivée récemment dans la région, elle occupe désormais un poste d'auxiliaire de puériculture chez ALC, dans le quartier Bon Voyage, avec une mission de protection de l'enfance et d'aide à la parentalité dans un service de placement à domicile.

Quel est le travail d'une auxiliaire de puériculture dans un placement à domicile ?

L'auxiliaire de puériculture veille au bien-être de l'enfant. Elle vérifie que ses besoins primaires (l'alimentation, l'installation adaptée au domicile) et secondaires (lui permettre de s'éveiller et de grandir en toute sécurité) sont bien pris en compte, que les liens avec la maman et dans la famille se tissent et que le nouveau-né bénéficie des soins adaptés.

Le placement à domicile des tout-petits est nouveau au sein d'ALC. Pour quelle raison a-t-il été mis en place ?

C'est pour faire face à une demande croissante, l'idée étant d'éviter les placements d'enfants âgés de 0 à 6 ans en pouponnière ou en foyer. Cela permet de trouver de nouvelles alternatives.

Maintenir le lien avec la famille est plus efficace dans l'intérêt de l'enfant qui grandit plus sereinement, la plupart du temps.

Quel est le public auprès duquel vous intervenez ? Quels sont les besoins constatés ?

Les situations sont très variées : familles monoparentales, demandeurs d'asile en situation précaire, enfants initialement placés en pouponnière qui retournent dans leur famille, parfois des constats de négligence ou maltraitance...

Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit de les aider à recréer du lien, d'accompagner ces familles dans la gestion du quotidien, dans les démarches administratives liées à leur

situation, à la santé, aux activités extrascolaires... Je ne m'occupe pas uniquement des enfants, mais aussi des parents en les accompagnant sur plusieurs mois. Il faut travailler avec eux sur les relations au sein de la famille, de la fratrie, surtout dans le cas de parents séparés. L'alimentation est également un enjeu particulier. Il faut parfois donner des idées de repas, conseiller dans le choix des aliments et sur les quantités, apprendre à partager le moment convivial du repas.

Est-ce que cette mission a changé votre regard sur la profession ?

C'est pour moi un nouveau challenge. Je dois être dans l'écoute, afin de mieux comprendre les besoins de l'enfant et de la famille. Personne ne doit se sentir jugé. Il faut qu'une relation de confiance s'installe avec la famille et l'enfant.

L'adulte doit reprendre confiance en sa capacité à être parent.

Avez-vous une expérience qui vous a spécialement marqué ?

Je viens de terminer l'accompagnement d'une famille avec deux petites filles, dans laquelle il y avait une suspicion de maltraitance. Il a fallu

réinstaurer la communication et faire en sorte que le père reprenne sa place.

Aujourd'hui, les relations sont apaisées et la famille est reconnaissante de cette aide qui lui a été apportée.



RETOUR SUR UNE ANNÉE PLEINE DE GÉNÉROSITÉ

Ils ont toujours besoin de vous !

Grâce à vos dons, ALC renforce son action auprès des plus vulnérables. L'association répond aux vœux les plus chers des personnes protégées. Sans votre générosité, leurs souhaits ne pourraient pas être comblés.

Déplacés ukrainiens, enfants isolés de la protection de l'enfance, familles sans domicile... depuis 1911, ALC protège les plus vulnérables d'entre nous. Pour réaliser ses missions, l'association est financée par l'État, le Département et les collectivités territoriales. Mais certaines prises en charge ne sont pas subventionnées par ces dispositifs. C'est grâce à la générosité des particuliers et des entreprises que nous pouvons répondre à certaines difficultés.

À 18 ans, des jeunes isolés, protégés dans nos maisons d'enfance, se retrouvent parfois sans ressources. Avec vos dons, ALC leur donne le coup de pouce nécessaire pour financer une formation ou un moyen de locomotion pour se rendre à leur travail. Avec vos dons, ils ont la chance de s'ouvrir au monde qui les entoure, grâce à des sorties cultu-

relles et des projets artistiques.

Ce sont plus de 150 personnes, enfants et personnes isolées, qui ont bénéficié d'un coup de pouce en 2021, grâce à vous.

En 2021, vos dons ont permis aux jeunes de notre maison d'enfance de partir en vacances, pour changer d'air, se ressourcer, s'amuser, vivre leur vie ! Des personnes très éloignées de l'emploi ont appris à se préparer à un entretien d'embauche, à travailler en équipe, à reprendre confiance.

Grâce à vos dons, nous pouvons apporter des réponses adaptées aux besoins.

En 2022, avec votre soutien, exauçons les vœux les plus chers des personnes exilées et vulnérables.

www.monvoeulepluscher.org



BRÈVES ACTUALITÉS ALC EN BREF

Visite de la Ministre

ALC aux côtés de la Ministre Nadia Hai le 18 février dernier, à l'occasion du renforcement de son action auprès des jeunes dans les quartiers prioritaires de Nice (prévention spécialisée)

99 sur 100

C'est l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à ALC, pour l'année 2021

VOS DONNS NOS ACTIONS



**30€
donnés***

*10€ après déduction fiscale

Et nous achetons les fournitures de rentrée d'un enfant hébergé avec sa maman !



**50€
donnés***

*17€ après déduction fiscale

Et nous fournissons des produits d'hygiène à 5 ados isolés pendant presque 5 mois !



**350€
donnés***

*119€ après déduction fiscale

Et nous installons un ordinateur dans un centre d'hébergement, pour lutter contre la fracture numérique.

Association reconnue d'utilité publique (RUP) par l'État depuis 1921

Nos associations affiliées



Association ALC • Agir pour le lien social et la citoyenneté

2 avenue du Docteur Emile Roux, 06200 Nice

Tél. : 04 93 52 42 52

Mail : siege@association-alc.org

Suivez toutes nos actualités sur notre site internet :

www.association-alc.org

Et sur nos réseaux sociaux



@AssociationALC



@agir-pour-le-lien-social-et-la-citoyenneté-alc

ALC Lettre n°39 - Mars 2022 - Directeur de publication : Eric Jouan - Comité de rédaction : Camille Constans, Hélène Dumas, Luc Mercier, Christian Tessier
Appui : Cécile Clément

© Photos : Matthias Derksen (Pexels) / bases internes ALC

Imprimé en 600 exemplaires par l'imprimerie Les Arts graphiques, sur du papier recyclé.



Merci de n'imprimer cette lettre qu'en cas de nécessité.